



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Déclaration d'état d'urgence local à Saint-Colomban

Les fortes intempéries force la Ville de Saint-Colomban à déclarer l'état d'urgence local et invite les citoyens à la prudence et à contacter le 911 en cas d'urgence

Saint-Colomban, le 24 juin 2014 – Devant les fortes précipitations des dernières heures, le conseil municipal de Saint-Colomban vient de déclarer l'état d'urgence pour une période maximale de 48 heures sur tout le territoire et invite les citoyens à la prudence et à contacter le 911 en cas d'urgence.

Les pluies diluviennes qui tombent actuellement causent de sérieux débordements de cours d'eau et de fossés ainsi que des effondrements d'accotements de même que la fermeture de routes et de rues. Jusqu'à présent, près de 60 mm de pluie sont tombés depuis midi aujourd'hui. Le Service de sécurité incendie de même que le Service des travaux publics est présentement sur le terrain pour tenter de rétablir la situation. Plusieurs routes sont fermées à la circulation notamment le chemin de la Rivière-du-Nord, tant à l'est qu'à l'ouest du territoire de la ville. Des intervenants du ministère des Transports sont à pied d'œuvre pour que la circulation soit maintenue sur la partie sud de la montée de l'Église. Certaines rues sont sectionnées et certains citoyens sont enclavés, notamment sur la rue des Patriotes, du Boisé, de La Rochellière, Périodot, de la Réserve, Grande-Allée, du Havre et de la Paix.

La population est invitée à consulter régulièrement le site Internet de la Ville, www.st-colomban.qc.ca, de même que la page Facebook, www.facebook.com/ville.de.saint.colomban, afin de connaître l'évolution de la situation.

Quelques mots sur la Ville de Saint-Colomban

Ville de plus de 14 000 habitants, Saint-Colomban a été fondée vers les années 1820 par des colons irlandais. Depuis 2010, Saint-Colomban a obtenu son statut de Ville. Elle est située à 50 minutes au nord de Montréal, près des autoroutes 50 et 15 de même qu'à proximité des routes 158 et 117. Faisant partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, la ville s'étend sur une superficie de 95 km carrés. Saint-Colomban est un endroit en pleine nature, avec ses grands espaces et sa forêt, laquelle occupe plus de 85 % de la superficie totale du territoire. Plusieurs lacs s'y trouvent de même que les rivières Bonniebrook, Bellefeuille ainsi que la rivière du Nord. C'est avec une préoccupation de respect de la nature et de l'environnement que *La nature habitée* est devenu le slogan de la Ville de Saint-Colomban. Pour plus d'informations sur la Ville de Saint-Colomban, consultez le : www.st-colomban.qc.ca et www.facebook.com/Ville.de.Saint.Colomban

– 30 –

Information :

450 436-1453 / info@st-colomban.qc.ca